

## Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 211-2018  
Type d'intervention: Motion  
Motion ayant valeur de directive:   
N° d'affaire: 2018.RRGR.577

Déposée le: 10.09.2018

Motion de groupe: Non  
Motion de commission: Non  
Déposée par: Stocker (Biel/Bienne, pvl) (porte-parole)  
Baumann (Suberg, Les Verts)  
Cosignataires: 1

Urgence demandée: Non  
Urgence accordée:

N° d'ACE: \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_  
Direction: Direction de l'économie publique  
Classification: –  
Proposition du Conseil-exécutif:



### **Mise en œuvre du plan d'action suisse visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires**

---

Des mesures contraignantes doivent absolument être prises parallèlement au projet de protection des plantes actuellement mené par le canton de Berne, qui repose sur une participation volontaire des exploitations agricoles. Le Conseil-exécutif est prié de mettre en œuvre dans le canton de Berne le plan d'action du Conseil fédéral visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires de façon à ce que les objectifs suivants soient tous atteints en temps utile :

1. reprendre les objectifs de réduction et le calendrier de la Confédération ;
2. définir des mesures contraignantes devant permettre d'atteindre ces objectifs dans les délais prévus ;
3. associer les parties prenantes concernées à la mise en œuvre du programme ;
4. améliorer les informations sur les possibilités existant pour réduire et éviter l'utilisation de produits phytosanitaires ;

5. garantir une offre de formation, de perfectionnement et de vulgarisation aux professionnel-le-s qui utilisent des pesticides ;
6. évaluer la réussite du projet.

#### Développement :

En Suisse, de nombreux produits phytosanitaires continuent d'être utilisés. S'ils détruisent les nuisibles, ils ont aussi des effets néfastes sur les organismes bénéfiques (abeilles, organismes présents dans le sol et les eaux) et sur l'homme. L'inquiétude est de plus en plus vive au sein de la population. En témoignent les deux initiatives populaires fédérales visant à interdire les pesticides qui ont été déposées.

Dans son plan d'action national, le Conseil fédéral a défini, l'automne dernier, huit objectifs principaux et douze objectifs intermédiaires dans le but de réduire les risques liés à l'utilisation de pesticides en Suisse. Pour atteindre ces objectifs, une bonne cinquantaine de mesures ont été arrêtées dans les trois domaines suivants : risques, application et instruments d'accompagnement. Selon le Conseil fédéral, ces mesures ont été « conçues de manière à ce que l'investissement supplémentaire des cantons soit aussi minime que possible ». Seule la mise en place d'une offre de formation, de perfectionnement et de vulgarisation pour les professionnel-le-s qui utilisent des pesticides devrait mobiliser énormément de ressources. Le canton doit par conséquent chercher à collaborer avec les autres cantons et la Confédération. Cette dernière doit participer de manière appropriée au financement de cette offre.

La Confédération a fait savoir cet été que les quantités de pesticides commercialisées étaient restées stables depuis 2008<sup>1</sup>. Fin août 2018, le Conseil-exécutif bernois a, à son tour, dû annoncer que les mesures effectuées par le Laboratoire cantonal de la protection des eaux et du sol montraient parfois une forte pollution des petits cours d'eau par les produits phytosanitaires<sup>2</sup>. De toute évidence, les mesures actuelles sont insuffisantes.

Cette situation est non seulement problématique pour l'écologie, mais aussi pour notre eau potable. L'étude publiée en avril 2017 par l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (Eawag) a à nouveau confirmé cette forte pollution<sup>3</sup>. Les petits cours d'eau sont pollués par une multitude d'herbicides, de fongicides et d'insecticides qui sont présents en trop grande quantité. Dans aucun des cours d'eau passés au crible les valeurs limites écotoxicologiques actuelles ou futures n'ont été respectées. Il est manifestement urgent d'intervenir. Pour parvenir à réduire les risques, c'est surtout à la politique agricole qu'il faut s'attaquer.

#### Destinataire

- Grand Conseil

---

<sup>1</sup> <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-71672.html>

<sup>2</sup> [https://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen.meldungNeu.html/portal/fr/meldungen/mm/2018/08/20180829\\_1427\\_gewaesser\\_sind\\_belastetkantonundlandwirtschaftsuchennachalternat](https://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen.meldungNeu.html/portal/fr/meldungen/mm/2018/08/20180829_1427_gewaesser_sind_belastetkantonundlandwirtschaftsuchennachalternat)

<sup>3</sup> <https://www.eawag.ch/fr/news-agenda/actualites/detail/news/anhaltend-hohe-pestizidbelastung-in-kleinen-baechen/>